



la CGT trésor Corse du Sud

Compte rendu de la CAP locale Catégorie C du 18 mars 2010

Etaient présents

Pour la Parité Administrative : M Aguilera, M Grosjean, M Cruciani, Mme Fachin, M Dallemer, Mme Courteaud.

Mme Zampini pour le service du Personnel

Pour la CGT : PAOLINI Catherine Suppléante CGT : BERETTI Marie Antoinette

Pour FO : SOTTON Jocelyne, PARIGGI Patricia, CARLOTTI Annie, VINCENNTi Vincent

4 sujets étaient à l'ordre du jour de la CAP.

1. **-Approbation du Procès Verbal de la réunion du 19 octobre 09 :** procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2 AFFECTATION AU SIP DE PORTO VECCHIO

La parité syndicale a voté contre à l'unanimité la mutation au SIP de Porto-Vecchio de Mme LECLERC.

Cette mutation pour « nécessité de service » va à l'encontre de la volonté de notre collègue.

La Direction va parallèlement faire un appel à candidature et s'est tout de même engagée conformément à l'instruction de satisfaire en priorité sa prochaine demande de mutation.

3 DEMANDES DE MUTATION INTERNE

5 demandes de mutation interne ont été formulées

3 demandes ont été satisfaites

- Mme GABRIELLI : Pairie de Corse au 01 avril 2010
- M ORSINI : Equipe de renfort départemental au 01 mai 2010
- M DELLAC : Service des pensions

4 TABLEAUX D AVANCEMENT

AA1 vers AAP2 :

3 agents ayant vocation et un ratio de 1.67 arrondis à $2 + 1 = 3$ agents pouvant être classés.

Les agents seront nommés au 1er janvier 2010

Liste retenue en CAP locale :

- 1) Mme DANESI Catherine
- 2) M MARCELLESI Gilles
- 3) M BOURQUIN Benjamin

Les 3 agents ayant vocation étant tous nommés la CGT a voté POUR cette liste

VOTE : CGT = pour, FO = pour, Administration = pour.

AAP2 vers AAP1

20 agents ayant vocation et un ratio de 6.63 arrondis à $7 + 1 = 8$ pouvant être classés.

Le classement proposé par la Direction a suivi les critères nationaux (avoir atteint le 5^{ème} échelon et compter au moins 6 ans de service effectif dans le grade d'AAP2) et fléchage des agents de + de 58 ans.

Les agents promus seront nommés au 1^{er} janvier 2010

Liste retenue en CAP locale :

- 1) ABSOLON Marie-claire
- 2) LECA Jean-laure
- 3) MARTINETTI Lucie
- 4) CULIOLI Hélène
- 5) DI MEGLIO Christine
- 6) MICALETTI Ange
- 7) OTTAVY Nathalie
- 8) BEAUVARLET Valérie

VOTE : CGT = abstention, FO = abstention, Administration = pour.

L'abstention de la CGT n'est pas orientée contre les personnels proposés mais s'explique par le rejet des critères de choix retenus par la DGCP (notation) et le refus de la Direction locale de classer tous les agents ayant vocation.

Les élus CGT félicitent tous les promus de cette CAP